

Le Caquetoir

Bulletin Municipal N°67 - Brinon sur Sauldre



Portrait

Daniel Caillot

Revitalisation du Centre Bourg

Le point sur les travaux

Culture


Histoire de Bouffonneries !





LA MAIRIE

6 route de Chaon
18410 BRINON SUR SAULDRE

 02 48 81 52 70

Courriel : accueil.mairie@ville-brinon.fr

Site : www.ville-brinon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	9h - 12h
Mardi	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Mercredi	9h - 12h
Jeudi	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Samedi	10h - 12h (uniquement les semaines paires)

PROCHAINE PUBLICATION

(Sous réserve de modification)

Juillet 2022

SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE - INFOS	
Danger, carrefour !.....	4
Travaux	5-7
La déchetterie.....	6
SIAEP.....	13
Infos.....	8 à 12
État civil.....	30
Calendrier des manifestations.....	28-29
ENFANCE - JEUNESSE	
L'école, le restaurant scolaire.....	17
Le SIVOS.....	25
L'ALSH.....	31
VIE ASSOCIATIVE	
La Maison de la forêt, la Gym, les Amis de la Bibliothèque.....	16
L'école de musique.....	18
Le Comité des Fêtes.....	20
Trophée du bénévolat.....	21
Le Badminton, Le Comité d'entraide, la marche.....	22
Le CCB.....	23
La pêche, le Club des aînés.....	24
PORTRAITS	
Jean-Louis Derrier.....	19
Notre Doyen.....	27
TOURISME - CULTURE	
Les Bouffonneries.....	14-15
Sablés de Nançay.....	26

INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES



Selon les données de l'INSEE, la population totale de notre commune de Brinon Sur Sauldre au 01/01/2022 est de 988 habitants.

Bulletin semestriel N°67 - La Caquetoir

Équipe de rédaction : Sonia Chapron, Hélène Ellier, Cécile Malbec, Patrick Migayron, Marie Petit, Michèle Robert, Denise Soulat.

Les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro sont remerciées.

(Les articles ont été clôturés le 15 décembre 2021)



ÉDITORIAL

Lionel Pointard, Maire

Bien qu'ayant retrouvé un semblant de liberté, grâce à la vaccination massive des villageois, nous sommes toujours soumis à la vigilance en appliquant les gestes barrières.

Le Caquetoir se prépare en amont et, au moment où j'écrivais mon édito, tous les voyants étaient au vert et je me faisais une joie de vous retrouver tous le 14 Janvier, autour d'un verre de l'amitié, dans la joie et la bonne humeur, entouré de toute mon équipe.

Mais voilà, j'ai dû revoir ma copie compte tenu des évolutions épidémiologiques et me vois contraint d'annuler ce moment de convivialité.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année et aurait désiré partager ces instants privilégiés car pour certains d'entre-eux, cela aurait été l'opportunité de vous rencontrer et de se présenter. Privés de ce contact amical et festif, confinés, distancés, ils travaillent chacun à améliorer votre quotidien mais sans avoir le retour de leur engagement. Ce moment de l'année était pour nous tous l'aboutissement de leur engagement, mais ce n'est que partie remise et nous allons continuer à œuvrer dans ce sens.

Les associations ont repris leurs activités avec enthousiasme malgré les contraintes. Le succès était au rendez-vous, mais elles manquent cruellement de bénévoles, démotivés par ces mois de latence.

Alors, j'en appelle aux bonnes volontés pour assurer la relève et permettre la continuité des actions et festivités qui bénéficient à tous et participent grandement à l'image de Brinon : dynamique, festive et accueillante.

Soutenons leurs engagements sans limites.

Cette année 2022 est une année charnière puisque nous devons exprimer nos votes pour le renouvellement de nos instances politiques. Ce droit de vote, acquis de longue date, doit être massif et représente pour tous un devoir civique de citoyen responsable. Alors exprimez-vous, nous sommes tous concernés pour le devenir de notre pays, les enjeux sont importants pour les générations à venir.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Bonne et heureuse année à tous.



Place de la Jacque / chemin de Grandvaux



Croisement rue des Halles / Rue Sableuse

DANGER, CARREFOUR !

Un stop, une priorité à droite, un sens de circulation, une limitation de vitesse.... certains d'entre-vous ont tendance à oublier le Code de la Route !
Des carrefours nous ont été signalés comme particulièrement dangereux dans l'agglomération.
Nous réfléchissons à la mise en place d'une signalisation adéquate pour entraver ces excès.
Quant aux radars positionnés route de Clémont et route de Lamotte (vitesse enregistrée dans les deux sens de circulation), ils détectent des vitesses excessives. Alors, pour la sécurité de tous, levez le pied. Il serait dommageable, à cause de quelques contrevenants, d'en venir à des mesures plus dissuasives !

Stop de la Beurte, souvent « oublié »



Rue de la Jacque / Place de la Jacque



TRAVAUX EN RÉGIE

Petit point sur les travaux effectués par le personnel communal.

Au cours de l'année, nous avons effectué des travaux en régie pour un montant de 9600 €, main-d'œuvre incluse :

- création d'un espace de rangement à l'école maternelle,
- création d'un espace poubelles au Mille-Clubs,
- rénovation du logement jouxtant l'école maternelle,
- rénovation peinture extérieure des ateliers municipaux et « annexe chenil »,
- réfection passerelle Chemin Rural CR62,
- fabrication de bancs, tables pour les aires de pique-nique.



Agencement de l'école maternelle

L'entretien d'un village est une tâche énorme, compte tenu de la superficie du village et des kilomètres de chemins à entretenir.

Respectons le travail effectué au quotidien par l'équipe de Fabrice Furcy en évitant les dépôts sauvages, déchets et poubelles abandonnées aux Points d'Apport Volontaire, chemins défoncés par des vitesses excessives et usage intempestifs d'engins mécaniques...

Compte tenu de la météo capricieuse de cet été, les tontes et fauchages n'ont pu être réalisés dans les temps et certains se sont plaint de l'état de certains chemins.

La superficie étant ce qu'elle est, et les heures non extensibles, ils ne pouvaient être partout en même temps. Merci de votre compréhension et de votre patience.

Nous disposons d'une équipe technique performante et à l'écoute des citoyens, au même titre que l'équipe administrative toujours à votre écoute mais non pas pour se faire réprimander pour des problèmes personnels, de voisinage, du chien, du chat de la voisine ou encore des sauts d'humeur de certains.

La patience est une vertu, l'arrogance un défaut.



Passerelle du CR62



Local à poubelles du Mille-Clubs

LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

La nouvelle déchetterie a été inaugurée en septembre, route de Sainte Montaine à Aubigny sur Nère, en présence de nombreuses personnalités locales, départementales et régionales.



Disposant d'une surface plus grande, elle devrait nous faciliter le déchargement des encombrants, gravats, polluants et déchets verts posés à même le sol, ce qui facilite grandement les manipulations.

Le sens de circulation doit être respecté ce qui amène plus de fluidité sur le site.

L'accès est contrôlé par une caméra qui détecte la plaque d'immatriculation de votre véhicule qui a fait l'objet d'une déclaration aux services de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne (CDC).

Pensez à signaler tout changement de véhicule pour pouvoir accéder au site.

HEURES D'OUVERTURE

Horaires d'été du 15 avril au 14 octobre					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h 13h30-18h30	Fermée	9h-12h 13h30-18h30	Fermée	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30
Horaires d'hiver du 15 octobre au 14 avril					
9h-12h 13h30-18h30	Fermée	9h-12h 13h30-18h30	Fermée	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

Pour toute information : Communauté de Communes Sauldre et Sologne : 02.48.73.85.22

Le tri est l'affaire de tous pour diminuer notre impact sur l'environnement et répondre ainsi aux exigences européennes en la matière.

Les PAV (Points d'Apport Volontaire) sont maintenant opérationnels. Après un démarrage quelque peu chaotique (point de collecte surchargé, dépôts sauvages, erreur de tri), les choses s'améliorent. **Il est impératif de vider les sacs jaunes**, les déchets se répartissent mieux dans le conteneur.

Rappel des PAV : à la Mairie, les Pointards, Place de la Jacque., Salle Jean Boinvilliers, les Bouffards et Glatigny.
Rappel des consignes de tri dans les conteneurs jaunes : emballages, plastiques, conserves, cartonnets, films plastiques, barquettes alimentaires, capsules café, journaux et papiers....

En ce qui concerne les ordures ménagères (OM), là aussi la distribution des bacs a été laborieuse.

Si vous n'avez pas reçu votre poubelle, deux possibilités se présentent, ou vous n'êtes pas enregistré auprès des services de la CDC et n'acquitez pas la redevance OM ou il s'agit d'un oubli qui doit être remonté auprès du même service.

En cas de déménagement, d'emménagement ou de changement dans la composition de votre foyer, pensez à contacter la CDC pour ne pas subir de rupture de service ou une sur-facturation.

La gestion des déchets relève de la compétence de la CDC, au même titre que l'urbanisme.

Le personnel de mairie ne peut être tenu pour responsable des dysfonctionnements du service même s'il vous aide à remonter l'information à qui de droit.

POINT TRAVAUX

Travaux du centre bourg

C'est parti pour un an de travaux. Une réunion publique a été tenue le 30 septembre en présence des riverains pour présenter le projet et surtout tenir compte de leurs remarques et préoccupations.

Ces travaux, pour une durée de 8 mois, ont débuté le 4 octobre par l'abattage des tilleuls de l'allée, ceux-ci étaient d'ailleurs très endommagés.

L'espace ainsi dégagé fera place à une allée piétonne, arborée avec des espèces plus variées, agrémentée de massifs florifères.

Ce vaste chantier a pour but de mettre en valeur le centre bourg et de créer un espace de convivialité tout en sécurisant les abords des écoles. Réduire la vitesse à tout prix et limiter les stationnements sauvages par une répartition des espaces réfléchi.

Désirant conserver l'esprit champêtre du centre bourg, nous privilégions les espaces verts, sans bétonnage abusif. La chaussée sera réduite au profit de l'espace loisir et le parc conservera ses arbres tout en diminuant les allées difficiles à entretenir dans le contexte du « zéro phyto ».

Bancs, fauteuils, jeux, jardinières viendront agrémenter agréablement ce lieu de rencontres et mettre en valeur le patrimoine local : église, bibliothèque, étang.

Après voilà, ce tableau idyllique demande du temps et les premiers coups de pelle sont désagréables à subir, mais au fil du temps, on pourra se projeter dans cet espace qui se veut ludique et générateur d'échanges (petit coup d'œil aux boulistes qui retrouveront leur terrain de jeu).

Alors soyons un peu patients et indulgents. Depuis de nombreuses années, ces travaux ont été réclamés par la population : route dangereuse, trottoirs plus que défectueux voire inexistant, stationnement anarchique. Maintenant, le chantier lancé, certains rechignent, critiquent et crient au scandale et, ce sont souvent les mêmes qui tiennent ces propos diffamatoires sans approfondir le sujet.

Le côté financier a été longuement réfléchi. Les subventions accordées par l'État, la Région, le Département et le SDE 18 (Syndicat Départemental d'Énergie du Cher) couvrent 50 % des dépenses engagées. La commune n'ayant plus de crédit à long terme en 2022, le moment était choisi pour entamer les négociations à des taux intéressants, de l'ordre de 0,78%, taux fixe sur une durée de 25 ans.

Si vous êtes intéressés, consultez le site de brinon.fr et prenez connaissance des comptes-rendus du Conseil Municipal.



Travaux de revitalisation du Centre Bourg en photos

DONNE CHATON CONTRE BON SOIN



Qui n'a jamais vu ce type d'annonce sur les réseaux sociaux, le bon coin ou encore chez les commerçants.

Savez-vous qu'un chaton cédé de cette manière à une chance sur deux de finir à la rue ? Certains tomberont chez quelqu'un de responsable qui le fera stériliser et identifier, mais un autre tombera entre les mains d'une personne qui l'aura pris parce que c'est gratuit alors pourquoi pas. Quelques croquettes et il fera sa vie, après tout un chat c'est indépendant et ça sait se débrouiller tout seul (idée reçue), on imagine aisément la suite surtout si c'est une femelle, elle viendra à son tour alimenter la ribambelle de chatons à donner contre bon soin et ce, 3 à 4 fois par an et ainsi de suite...

Mais alors que deviennent les "invenus" dans cette histoire, parce qu'il faut bien se dire qu'à force on ne sait plus à qui les donner même si on est peu regardant pourvu qu'on les donne !!!

Et bien ces petits innocents qui n'ont pas demandé à venir au monde sont tout bonnement balancés dans les bois ou aux 4 coins du village, c'est tellement facile de balancer chez les autres... Et c'est ainsi que des chatons ou de jeunes adultes se retrouvent à errer de jardin en jardin... Et non, il n'y aura pas forcément une âme compatissante pour s'occuper d'eux parce des chats il y en partout et ça commence à bien faire selon les dires de certains qui parfois sont même excédés par leur présence et n'hésitent pas à les chasser... Non, un chat ça ne se débrouille pas tout seul. En l'abandonnant, vous le condamnez à la faim, le froid, la maladie... L'espérance de vie pour un chat errant quand il a la "chance" d'arriver à l'âge adulte est de deux ans. Deux ans à vivre dans l'ombre, à vivre dans la faim, dans la peur, parce que chassé des jardins, ou parce qu'on ferme les yeux en espérant que le voisin d'à côté s'en occupe... Un chaton quant à lui n'a aucune chance de survie si il est seul ...

Alors soyez responsables, arrêtez d'alimenter la misère, arrêtez de donner des chatons à n'importe qui pourvu qu'on s'en débarrasse et stérilisez vos chats. STOP aux idées reçues laissant croire qu'une femelle doit avoir une portée avant la stérilisation, non cela peut être fait dès 6 mois avant les premières chaleurs et STOP aux fausses excuses sur le prix qui va vous paraître trop élevé. Les vétérinaires acceptent volontiers les paiements en plusieurs fois, à Orléans il existe un dispensaire qui réalise ce type d'intervention gratuitement ou à faible coût selon le revenu d'imposition.

Alors vous n'avez plus d'excuse...

Article signé par uneoureuse des chats.

FLEURISSEMENT

La remise des récompenses des maisons et jardins fleuris a eu lieu à la salle Jean Boinvilliers, le samedi 6 novembre.

Pour remercier les candidats, un lot de bulbes a été offert à chacun et nous encourageons vivement la population à embellir notre village. Merci à tous pour cet effort qui valorise notre cité.

Nous pouvons aussi remercier et féliciter nos employés communaux pour la réussite du fleurissement du bourg et, l'entretien assidu que cela nécessite.

Les compositions florales réalisées par Ambiance Nature ont été à la hauteur de nos espérances, très florifères cette année encore.

Merci Claire.



MISE EN VALEUR DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE

Dans le cadre des travaux du centre bourg, le Syndicat D'Énergie du Cher (SDE18) nous propose une mise en valeur de notre belle Église à Caquetoir, la seule dans le Cher..

L'installation actuelle est très énergivore. Un éclairage plus ciblé, mieux réparti dans l'espace et surtout des économies importantes par l'utilisation de leds en lieu et place des spots, gros consommateurs d'énergie et pour un rendu plus conséquent, sera donc installé.

Ces travaux sont planifiés pour 2022, profitant des tranchées dans le Jardin Anglais pour le passage des gaines et câbles requis.

Le coût de ce projet s'élève à 24.700 €



PASSAGE PIÉTONS

Une nouveauté et une première dans le Cher, le SDE 18 a choisi Brinon pour installer un passage piéton « intelligent ». Doté de cellules, ce passage implanté au niveau de l'école maternelle, point de dépose du car scolaire, s'éclairera dès son franchissement. Des pavés leds seront installés au sol et sécuriseront l'endroit par une meilleure visibilité surtout en période hivernale.

Une belle innovation qui grâce au soutien du SDE18 nous permet de bénéficier d'une subvention importante, puisque le coût de cette installation s'élève à 3.605 € soit 20 % de reste à charge.



PARKING DE L'ÉGLISE

Conscient de la gêne occasionnée, durant la période des travaux, le stationnement occasionnel est autorisé sur le terre-plein de l'église mais uniquement dans un sens : entrée place de L'église et sortie par la route de Isdes.

Restez vigilants et prudents vis-à-vis des engins de chantier.



URBANISME

Permis de construire ou Demande Préalable de travaux

Si vous avez un projet de construction, un changement de destination de surface, une édification de clôture, un changement de menuiseries, un ravalement de façade, ou tous travaux qui modifient l'extérieur d'un bâtiment, vous devez impérativement déposer une demande de permis de construire ou une demande préalable de travaux en Mairie.

A compter du 1^{er} janvier 2022, cette procédure pourra être effectuée de manière dématérialisée, sur le site internet

<https://ideau.atreal.fr>

Ce service en ligne est à votre disposition et vous guide dans vos démarches.

Néanmoins, vous avez toujours la possibilité de déposer votre dossier format papier, en Mairie, en téléchargeant au préalable les documents nécessaires sur le site de la commune : www.ville-brinon.fr (Rubrique : Mairie - démarches administratives - déclaration de travaux).

Alors anticipez vos travaux et n'hésitez pas à demander conseil après du secrétariat de Mairie, ou bien au service de l'urbanisme d'Aubigny-sur-Nère en téléphonant au 02.48.81.50.02.

Des aides à l'amélioration de l'habitat existent pour soutenir financièrement vos projets, en fonction de vos revenus et de critères d'éligibilité (travaux énergétiques, mise aux normes électriques ou sanitaires, aménagement pour perte d'autonomie, réhabilitation de logements anciens et vétustes...)

Ces aides sont à demander auprès de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

Renseignez-vous auprès du Syndicat Mixte du Pays Sancerre-Sologne situé à Vailly-sur-Sauldre, par téléphone au 02.48.73.99.01



ATTENTION : Pas de commencement de travaux avant l'accord de l'ANAH, sous peine de suppression des aides accordées.

LA MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans, à la recherche d'un emploi, d'une formation professionnelle, la Mission Locale est là pour vous aider, vous guider, vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches.

Une permanence se tient à la mairie de Brinon, le 4^{ème} mercredi du mois, de 9h à 12h. Vous êtes intéressés, prenez contact avec Madame Stéphanie Jacquet, votre conseillère en insertion professionnelle locale, 27 avenue de la gare à Aubigny sur Nère.

Téléphone: 02.48.58.35.91 ou au 06.74.91.89.61

Courriel : acquetml@sancerre-sologne.fr



TOUTE L'INFO DE VOTRE COMMUNE EN DIRECT

Vous l'avez peut-être remarqué, depuis peu, le logo de Panneau Pocket à changé, vous le trouvez ainsi sur votre téléphone ou tablette.



TARIFS COMMUNAUX

En raison d'une augmentation de tarifs de notre prestataire API Restauration, qui fournit le restaurant scolaire mais aussi les repas commandés par certains administrés et livrés à domicile (+ 1,16 % sur les repas et augmentation de la redevance de 0,15 cts/repas perçue par la ville de Lamotte-Beuvron pour la mise à disposition des locaux), nous avons été contraints d'augmenter le prix des repas cantine et portage à domicile.

Nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2022 :

- repas cantine: 3,50 € / repas
- portage: 7,20 € / repas

Ces prix sont loins de couvrir les frais du service rendu, mais nous comprenons l'impact pour les familles.

Pour faire face à l'augmentation des tarifs énergétiques, le prix de location des salles communales suit la hausse subie sans toutefois atteindre des prix exorbitants.

Quant aux concessions de cimetière, afin d'anticiper les futurs travaux, nous avons également augmenté les tarifs. En effet, depuis longtemps, nous envisageons de répertorier les allées pour faciliter les emplacements et installerons un plan à l'entrée du cimetière pour une meilleure visibilité.

Pour pallier la mise à la retraite prochaine de Jackie, nous devons également envisager l'automatisation de l'accès, ce qui engendre encore des frais conséquents.

Nous prévoyons, également, de rénover les stèles militaires très endommagées par le temps.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous augmentons ces prestations, mais nous faisons le choix de ne pas augmenter les impôts locaux, j'espère être entendu sur ce point.

Tous les tarifs sont consultables sur le site internet de la commune : www.ville-brinon.fr

Tarifs des locations de salles et concessions cimetière applicables au 01/01/2022

Mille-Clubs Capacité de 50 personnes Tarification communale / Hors commune			
	Caution	Période estivale	Période hivernale
Vin d'honneur	300 € / 450 €	70 € / 110 €	80 € / 120 €
1 journée		160 € / 300 €	180 € / 320 €
week-end ou 2 jours		230 € / 380 €	270 € / 420 €

Salle Jean Boinvilliers Capacité de 400 personnes Tarification communale / Hors commune			
	Caution	Période estivale	Période hivernale
Vin d'honneur	450 € / 700 €	120 € / 210 €	150 € / 260 €
1 journée		210 € / 450 €	260 € / 510 €
week-end ou 2 jours		340 € / 580 €	420 € / 680 €
Option sono	-	15 €	

Tarifs "été" : du 16 avril au 14 octobre
Tarifs "hiver" : du 15 octobre au 15 avril

Types de concessions		Durée	Tarifs
Personnes de la Commune	Caveau de 2 m ²	30 ans	250 €
		15 ans	200 €
Personnes non imposées sur la Commune	Caveau de 2 m ²	30 ans	400 €
		15 ans	325 €
Columbarium		30 ans	800 €
		15 ans	450 €
Jardin du souvenir : Condition : Toute inscription de nom devra être à l'identique à tous et aux frais du demandeur			Gratuit

ELECTIONS 2022

2022 est une année importante puisque nous aurons à élire le/la Président(e) de la République et le renouvellement de l'Assemblée Nationale.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir exprimer votre vote et ainsi participer à un droit, mais aussi un devoir civique acquis par le peuple après bien de luttes (Date limite : le vendredi 4 mars 2022).

Les dates à retenir :

- Présidentielles : les 10 et 24 Avril 2022
- Législatives : les 12 et 19 Juin 2022

Le bureau de vote reste inchangé, il se situera à la **Salle du Mille-Clubs**.



Ce qui change pour l'électeur à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.
- L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr
- Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

Téléprocédure « Maprocuration » : les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies

- L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).
- L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

- Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.
- En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable!



Ce qui change pour les communes à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- L'article 112 de la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique qui prévoit la « déterritorialisation des procurations » entre en vigueur : mandant et mandataire ne doivent plus nécessairement être inscrits dans la même commune.
- **Toutes les procurations** (qu'elles soient faites via la téléprocédure Maprocuration ou via Cerfa papier) **sont centralisées dans le Répertoire électoral unique (REU)** : les contrôles (inscription sur la liste électorale, plafond de procurations par mandataire) qui étaient préalablement réalisés par chaque commune seront automatisés.
- Les différents livrables, dont les listes d'émergence, sont mis à jour de façon automatique.
- Le mandataire ne doit plus nécessairement être informé par la commune en cas d'invalidité pour cause d'atteinte du plafond prévu à l'article L.73 du code électoral. C'est au mandant qu'incombe cette responsabilité.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE



Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) Brinon-Clémont, créé le 5 juin 1947, a pour mission la réalisation et la distribution d'un réseau d'eau potable sur les communes de Brinon et de Clémont.

Ce SIAEP est administré et géré par un comité composé de six délégués parmi les conseillers municipaux des communes de Brinon et Clémont.

Le Président du SIAEP est Guillaume Chevalier, Conseiller Municipal de Brinon et le vice-président, Philippe Jathan, Conseiller Municipal de Clémont.

Les délégués de Brinon sont Gérard Vilette et Jean-Philippe Courcelle et pour Clémont, Gilles Fèvre et Marie-Christine Schwab.

Le SIAEP a choisi de déléguer sa gestion à un délégataire depuis de nombreuses années, le CEO (Compagnie des Eaux et de l'Ozone) Véolia Eau.

2021 fut une année de renouvellement de plusieurs canalisations d'eau potable, mais aussi la dernière année du contrat de délégation du service public avec Véolia eau.

Concernant le renouvellement des canalisations, celles de la «Route de Chaon» et «Rue du Château d'eau» à Brinon et de la «Route d'Isdes» à Clémont ont été changées.

Le Syndicat a profité des travaux de centre bourg de Brinon pour l'enfouissement des réseaux afin de renouveler les 410 ml de canalisations, à savoir de la Place de l'Eglise au Château d'eau. Les deux autres canalisations ont été changées en raison de nombreuses fuites fréquentes.

Le montant total des travaux s'élève à 183 576.51 € HT soit 206 996.94 € TTC.

Pour financer ces travaux, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a octroyé une subvention de 40 115.00 € au SIAEP. L'autofinancement est donc de 143 461.51 € pour le syndicat, qui a réalisé un emprunt de 60 000 €.

Concernant le contrat de Délégation de Service Public, ce dernier se terminant le 31 décembre 2021, il a fallu missionner un bureau d'étude, en l'occurrence le CIT (Cher Ingénierie des Territoires) pour réaliser un avis d'appel d'offres pour cette nouvelle délégation. Après plusieurs mois de consultations, réunions et négociations, le syndicat a décidé le 16 novembre 2021 par délibération de confier la concession du service d'alimentation en eau potable à la société Véolia Eau pour une durée de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2022. Le nouveau contrat de délégation a été signé le 13 décembre 2021.

La politique du syndicat pour le futur est tout d'abord de lancer une étude patrimoniale du réseau d'eau potable présent sur les deux communes, Brinon et Clémont, car il est primordial d'entretenir notre patrimoine existant et de renouveler les canalisations en mauvais état, avant de réaliser des extensions de réseau. Grâce à cette étude patrimoniale, il sera établi un planning de futurs travaux de renouvellement du patrimoine du syndicat.



Guillaume CHEVALIER,
Le Président, et le comité syndical.

LES BOUFFONNERIES

Un petit tour en coulisses !

Suite aux événements sanitaires, notre petite troupe de théâtre des Bouffonneries s'est mise en pause depuis 2019.

Avant son grand retour, revenons un peu sur son historique.

C'est en 1995, que naît Les Bouffonneries à l'initiative d'Alice Plaud et Véronique Migayron.

Le 1^{er} Juillet 1995, l'adaptation de «West Side Story» voit le jour. Cette comédie musicale est jouée exclusivement par des enfants dans la cour de l'école élémentaire de Brinon.

Ils joueront ensuite plusieurs scénettes comme «Le permis de conduire» ou « Aux urnes citoyennes».

La troupe enfants sera également demandée pour animer le village lors du Téléthon ainsi que pour célébrer le centenaire de Madame Gauter.

C'est en 1997 que se jouera «La famille Adams» accueillie par le bar Souchet (anciennement l'Auberge du 7). Cette pièce sera malheureusement la dernière pour la section enfants, faute d'artistes en herbe, le petit théâtre cessera son activité.

C'est Marie Petit qui, à peine âgée de 20 ans, en 2001, prendra en main la section adultes.

Seules des femmes répondent présentes. La pièce «Coiffure pour Dames» est mise en scène et la représentation fera fureur.

S'ensuivent en 2002 «Léonie est en avance» et «Notre futur». Les artistes jouent sans sono et se débrouillent avec les moyens du bord pour les décors.

C'est en 2003, pour la pièce «La bonne Anna» que la sono, prêtée par la commune, fera son apparition. Ce sont Messieurs Jean-Luc Larpent et Patrick Malleron qui en tant que bénévoles jouent les ingénieurs du son !

Ils se prennent à filmer les pièces, les cassettes VHS puis les DVD, seront vendus à la fin des spectacles.

Au fil des années, nous nous esclafferons sur d'autres pièces : Vacances de rêves, Fausse baronne et vraie g---, Coquin de sort, Le don d'Adèle, nous régaland du talent de nombreux artistes amateurs, de leurs répliques, mimiques, costumes et du travail accompli pour arriver au dénouement.

En 2012, Nathalie Avril endosse le rôle de metteur en scène, et dirige dans la bonne humeur les comédiens. Elle sera remplacée par Marie-Christine Méneç-Lacube qui continue aujourd'hui à superviser les pièces.

Jeux, répliques, dialogues, textes, décors, costumes, autant de remarques, et d'idées qui servent aux artistes à interpréter et s'épanouir dans leur rôle.

En 2013, Jean-Jacques Varanne, succède à Marie et à Laure à la Présidence, aidé par Arnaud Jacques vice-président, Marie-Christine Menec-Lacube, trésorière et Edwige Jullien, secrétaire.



Aujourd'hui, et ce depuis 2015, le bureau est présidé par Micheline Delorme, soutenue par Marie-France Villette, vice-présidente, Jocelyne Mauger, trésorière et Marie-Christine Ménéac-Lacube, secrétaire.

Mais tout cela ne serait possible sans l'investissement sans faille de nos bénévoles, qui répondent présents chaque année, Nous tenons à remercier, Michèle Labbe, artiste peintre décoratrice, pour sa voiture en trompe l'œil et tous les magnifiques décors peints à la main, Marie-Claire Fricheteau pour les décors, Claudie Renaud et ses doigts de fée à la confection des costumes, Catherine Maubert et Catherine Dubé pour les coiffures et maquillages les jours J, la structure réalisée par Patrick Jullien que nous retrouvons également dans les tâches de montage-démontage des décors, préparation de la salle, tenue de la buvette aidé également par Patrick Fricheteau, René Dubé, Philippe Chevalier, Bernard Petit, Gilles Dagognet, Marcel Delorme, David Lacube, Gérard Vilette, Didier Resse, Fabrice Furcy, Daniel Chollet, Jacques Venon, Laurent Maubert, Philippe Lefebvre, Alain Fuard, et Bernard Chatonnat, pour ses attentions gracieuses

Sans oublier nos regrettés : Roselyne Petit, Paul Delion, Guy Guglielmi, Christiane et Bernard Pinson.

Merci aussi à Chantal Dubé, Fatima Chevalier, Bernadette Varanne, Sylvie Chevalier, Claudie Renaud, Michelle Labbe et France Mangematin qui confectionnent des gâteaux, préparent la salle, distribuent des programmes.

La petite troupe et les membres du bureau tiennent aussi à remercier la municipalité pour le prêt de la scène à la salle des fêtes pour les mois de répétition et le rangement du matériel et des décors.

Pyjama pour 6, Le don d'Adèle, Quelle Famille, J'y croix pas, Banana Split, La Diva du sofa, autant de pièces qui nous ont fait rire et passé un agréable moment.

Il est à noter que notre troupe s'est déplacée pour jouer sur Oizon, à Aubigny-Sur-Nère pour une représentation au profit du Téléthon, et en 2018, à Argent-sur-Sauldre, le Crédit Agricole ayant demandé une représentation pour les sociétaires, à l'occasion des Rendez-vous d'Automne.



Nous allons terminer notre article, en remerciant tous les artistes qui ont usé les planches de la Salle Jean Boinvilliers, en espérant n'oublier personne : Laurène Bourgeois, Sonia Chapron, Guillaume Chevalier, Chantal Chollet, Fabienne Chollet, Catherine Dagognet, Catherine David, Micheline Delorme, Jean-Christophe Fricheteau, Marie-Claire Fricheteau, Charles Gambis, Guy et Hélène Guglielmi, Arnaud Jacques, Edwige Jullien, Patrick Malleron, Laurent Maubert, Jocelyne Mauger, Marie-Christine Ménéac-Lacube, Anne-Marie Pasquier-Veissiere, Laure Petit, Bernard Thebaud, Jean-Jacques Varanne et Marie-France Villette.

Une dernière petite chose...mais chut...c'est un secret..., la troupe des Bouffonneries a repris les répétitions et elle a hâte de vous faire rire lors de ses deux représentations qui auront lieu le samedi 19 mars et le dimanche 20 mars 2022, à la salle Jean Boinvilliers.

Alors venez nombreux, avec votre famille et vos amis, les soutenir dans leur prestation, leurs récompenses seront vos rires et vos applaudissements.

EN BREF

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le bureau des «Amis de la Bibliothèque Maurice Genevoix» vous informe avec regret de la dissolution de son association par manque de bénévoles volontaires pour la pérenniser.

Cette décision a été prise à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2021.

LA GYM'TONIC



Gym'Tonic, depuis octobre, a repris ses cours dans la bonne humeur.

Nous remercions les fidèles adhérentes et nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Il est encore temps de nous rejoindre.

Pour tous renseignements ou informations, vous pouvez contacter la présidente au numéro suivant :

06.88.76.09.26.

Mireille BARATIN et le bureau

LA MAISON DE LA FORET

Un nouveau bureau a pris place pour l'association de « la Maison de la forêt et ses habitants, au pays de Raboliot ».

Composition :

- Présidente : Marie PETIT
- Trésorière : Séverine DUCLOUX
- Secrétaire : Patrick MIGAYRON
- Président d'honneur : Dominique GIRARD

La Maison de la forêt s'organise pour rouvrir ses portes au printemps 2022 avec des expositions de nos artistes locaux : peintres, sculpteurs et autres.

C'est avec plaisir que nous avons ouvert nos portes pour les Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 Septembre 2021. Un grand MERCI à tous nos adhérents qui ont pris du temps pour tenir les permanences.

Nous remercions également tous les donateurs qui, grâce à eux, nous permettent d'enrichir notre musée et de renouveler l'exposition.

Comme il faut vivre avec son temps, nous allons créer une page sur les réseaux sociaux afin que vous puissiez suivre notre actualité.

Mais en attendant que notre équipe se mette en place, notre musée vous accueille du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h.

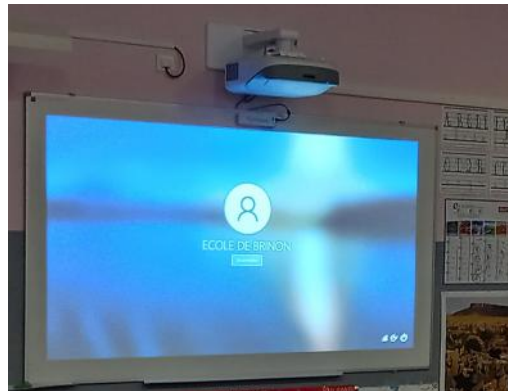
Alors pour ceux qui ne connaissent pas encore, venez, poussez la porte et découvrez les paysages du pays de Raboliot, sa faune, sa flore ainsi que nos vieux métiers traditionnels d'antan.

A bientôt.



EN ROUTE POUR LE NUMÉRIQUE

Du nouveau pour nos petites têtes blondes ou brunes...
Les classes de l'école élémentaire et de la maternelle de Brinon bénéficient désormais de tableaux numériques.
Une nouvelle façon d'apprendre et de se familiariser avec les techniques d'aujourd'hui.
Fini l'ardoise, le tableau noir, l'odeur de la craie et la corvée du frotteur, on parle aujourd'hui numérique, écran tactile et réseaux.
En intégrant de bonne heure ces nouvelles technologies, l'enfant s'ouvre au monde et surtout est mis en garde dès son plus jeune âge aux risques et excès liés à l'usage de cet outil performant.
Cette installation a été rendue possible grâce à la subvention de l'Etat pour un montant de 5.120 € et des fonds propres à hauteur de 2.511,31 €, dans le cadre de l'opération France Relance.



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Sylvie, notre agente en charge de la restauration scolaire, prend toujours plaisir à décorer sa cantine, selon le thème du moment.

En cette fin d'année, bien-sûr Noël est à l'honneur. A cette occasion, guirlandes, personnages et paillettes étaient de mise. Toutes les décorations sont du fait main. Même le pull de Noël ! Sylvie est une passionnée !

Il faut voir les petits yeux émerveillés des enfants !

Bravo Sylvie, nous avons hâte de voir ce que tu nous as préparé pour Pâques !



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Après quelques mois de silence musical pendant lesquels l'École de Musique est restée muette, la rentrée a bien eu lieu le mercredi 8 septembre, dans le nouvel espace d'apprentissage que les élèves ont découvert et apprécié. Sur les douze élèves inscrits pour l'année 2021/2022, dix d'entre eux dont la moyenne d'âge est de sept ans et demi effectuaient leur première rentrée musicale, en éveil musical, saxophone, clarinette, flûte, piano et batterie.

L'actualité 2021 de l'École de Musique, c'est aussi la 7^{ème} soirée Cabaret Music-hall du samedi 2 octobre qui affichait complet avec un programme artistique qui a ravi un public fidèle.



A vos agendas 2022 :

- L'audition des élèves le dimanche 26 juin, salle Jean Boinvilliers
- La 8^{ème} Soirée Cabaret Music-hall, le samedi 1^{er} octobre, salle Jean Boinvilliers.

Le bureau de l'Association École de Musique vous souhaite une belle année 2022, pleine de joies et de surprises partagées en famille et entre amis.

Prenez bien soin de vous.



Bravo aux bénévoles qui œuvrent pour le succès de la soirée Cabaret

JEAN-LOUIS DERRIER



Jean-Louis DERRIER nous a quitté le 6 Septembre dernier, laissant derrière lui un grand vide pour sa famille et ses nombreux amis. Il s'est battu de toutes ses forces contre la maladie mais le combat était trop inégal.

Natif de Brinon, marié à une Brinonnaise, Martine, il était profondément attaché à son village natal. Les obligations professionnelles l'ont emmené vers la région parisienne, mais il venait à Brinon dès qu'il le pouvait pendant les week-ends et les vacances. Dès son jeune âge, il s'est toujours investi dans la vie locale, d'abord au sein de l'Union Brinonnaise, puis de la Maison des Jeunes et de son orchestre.

Ensuite est venue l'époque des «P'tits Loups», comme il aimait les appeler. Ces jeunes musiciens qui se reconnaîtront sûrement, pourraient témoigner du temps que Jean-Louis leur a consacré pour qu'ils parviennent à intégrer l'Union Brinonnaise après les rudiments de solfège et de pratique instrumentale qu'ils avaient reçus à l'école de musique. Encore aujourd'hui, l'harmonie est essentiellement composée de ces «P'tits Loups» devenus grands. Quelle belle réussite !

Avec la création de l'harmonie-chorale, il s'est orienté vers un répertoire plus classique et plus jazz... bref la musique qui lui tenait à cœur.

La musique le passionnait, et il a su transmettre sa passion à son fils Olivier et à tous les membres de l'harmonie-chorale.

Les concerts de Noël, pour lesquels il se donnait à fond, ont procuré des émotions intenses lors d'interprétation des grands classiques à tous les participants et auditeurs. Exigeant, bien sûr, envers les musiciens et les chanteurs, mais encore plus envers lui-même, toujours à l'écoute, il savait obtenir que chacun donne le meilleur de soi en communiquant son enthousiasme et son désir de faire au mieux. Il créait l'harmonie aussi bien dans la musique que dans l'esprit du groupe. Avec talent, il arrangeait ou concevait, pour chaque instrument, pour chaque voix, selon le niveau de chacun, les partitions musicales, tout en restant au plus proche de l'œuvre originelle. C'était d'autant plus méritoire qu'il était un pur autodidacte.

Animer, créer, fédérer autour d'un projet ont toujours porté Jean-Louis. C'est ainsi que, stockés dans sa mémoire, des textes, des chansons et des sketches se sont assemblés et que «la Veillée Solognote» est née. Petit à petit, ce projet qui sortait du registre habituel de l'harmonie-chorale alliant musique et théâtre, a pris forme, chaque participant apportant sa pierre à l'édifice pour écrire le scénario, mettre en scène, organiser. Là encore son talent de «Chef d'Orchestre» a fait merveille. Et le 15 septembre 2018, beaucoup de spectateurs ont assisté aux mésaventures de «la p'tite Jeannette», dans une ambiance gaie et chaleureuse. Que de bons souvenirs !

Merci Jean-Louis pour tous ces moments de rire, d'émotion, de partage et d'amitié. «Tu aurais pu vivre encore un peu» Tu avais encore tant à donner.

Au revoir Jean-Louis.

LE COMITÉ DES FÊTES

LE MARCHÉ DE NOËL

Ce 16^{ème} marché de Noël a été mis en place un peu tardivement par rapport aux autres années mais nous avons réussi à réunir 42 exposants avec la joie de retrouver nos fidèles.

Quelques flocons de neige étaient même au rendez-vous.

Ainsi les personnalités et la fanfare " Harmonie Sauldre et Sologne" ont inauguré ce marché à l'intérieur de la salle Jean Boinvilliers que nos bénévoles avaient décorée avec toujours autant de goût et dans une bonne ambiance.



Inauguration du marché de Noël avec de nombreux invités élus

Les visiteurs ont pu admirer durant tout le week-end le travail de tous nos exposants.

Notre équipe s'est encore étoffée de 4 nouveaux membres : Sylvie et Stéphane, Laure et Philippe.

Merci à tous nos bénévoles pour leur implication dans la réussite de cette manifestation ainsi que pour la décoration de tout le village.

Nous avons une petite pensée pour Laure qui nous a quitté au mois d'août.

Pour l'année 2022, nous allons reprendre nos diverses manifestations : loto, cache-cache à l'œuf, vide poussette, vide grenier, les feux de la Saint Jean et le Marché de Noël (les dates sont inscrites au calendrier des fêtes).

Rendez-vous est pris pour continuer à donner de l'animation dans notre village.

Chantal DUBÉ et son bureau.

FESTIVITÉS

Enfin, nous avons eu notre feu d'artifices du 14 juillet, en son et lumières.

Spectacle apprécié de tous même si pour des raisons sanitaires, nous avons dû amputer quelque peu le programme des festivités.

Pendant 20 minutes, l'étang communal a été illuminé, pour le plaisir des grands et petits, une belle soirée et un peu de convivialité retrouvée.



TROPHÉE DU BÉNÉVOLAT

Vendredi 3 décembre 2021, salle du Duc Jean à Bourges, le Comité des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif du Cher a remis des trophées à trois personnes de Brinon,

- Madame Ibéria Deshorties, Présidente du club des Aînés depuis 2015
- Monsieur Patrick Simon, à l'Union Brinonnaise depuis 1965 et au Comité de Saint Blaise depuis 1990
- Monsieur Thierry Fricheteau à l'Union Brinonnaise depuis 1992 et au Comité de Saint Blaise depuis 2008.

Ce trophée récompense les personnes bénévoles très impliquées dans la vie associative, dévouées à leur passion, associations culturelles, festives ou sportives.

Ces bénévoles avec leurs associations font vivre et dynamisent la commune, et participent à l'éducation des jeunes.

La Municipalité adresse à toutes ses associations ses félicitations et un grand merci.



Les membres de l'amicale des sapeurs pompiers du centre de secours de Sologne 18 présentent leurs meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur à l'ensemble des habitants.

Le président et les membres du bureau tiennent sincèrement à remercier chaleureusement l'ensemble de la population pour son accueil, sa gentillesse et sa générosité à travers les dons lors des traditionnelles tournées de calendriers, qui permettent d'entretenir les liens forts avec elle.

En Septembre, nous avons revoter le bureau de l'amicale :



- Président : Adrien Venon
- Vice-président : Francis Josse
- Trésorier : Quentin Landry
- Vice-trésorier : Fabien Fricheteau
- Secrétaire : Sabrina Chevalier
- Vice-secrétaire : Romain Carré

Prenez soin de vous et des autres pour cette nouvelle année, en cette dure période de crise sanitaire.

Le président de l'amicale
Adrien Venon

LE BADMINTON



Après un arrêt, suite à la crise sanitaire, la petite association Brinon Badminton Club a repris du volant.

Après une pause confinée « covidienne », nos raquettes et volants dépoussiérés, nous rouvrons nos portes pour les enfants à partir de 8 ans le mercredi de 18h à 19h, mais aussi les adultes, le mercredi de 19h à 20h.

C'est un grand plaisir de se retrouver, échanger (des passes) et de partager un moment de détente dans la bonne humeur.

Et si la crise sanitaire le permet, le club envisage deux événements en 2022 : le «Family Bad» dimanche 13 février 2022 et le «Bad night» le samedi 14 mai où tous pourront jouer : parents, enfants...

Le club a été invité par le Club Hippique de Brinon à venir participer à un micro tournoi de «air badminton» le samedi 18 septembre 2021.

Nous remercions Damien d'avoir pensé au club, espérant se revoir l'année prochaine.

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 6 octobre avec le renouvellement du bureau qui reste le même :

Aurélié FRICHETEAU, présidente
Laëtitia PORNIN, trésorière
Sophie LACOUR, secrétaire



LE COMITÉ D'ENTRAIDE

La crise sanitaire que nous avons vécue a nécessité de nous adapter et de nous transformer !

Après la vente d'un livre photos sur le village de Brinon l'an passé «Autrefois, Aujourd'hui Brinon», c'est une grande braderie de vêtements/brocante qui s'est tenue cette année sur deux jours dans la salle Jean Boinvilliers, un véritable succès, engendrant le double de bénéfice de la simple braderie habituelle.

La tombola tirée le 12 décembre clôtura cette année 2021.

Merci à nos généreux donateurs qui nous ont permis, grâce aux ventes effectuées, d'offrir 225 bons cadeaux individuels de 20 euros, à nos aînés, aux personnes en difficultés et 15 cadeaux aux pensionnaires de maison de retraite.

Maintenant nous devons penser à 2022 !

Avec l'organisation du Concours de belote, de la Kermesse de l'amitié rassemblant environ 30 associations avec dîner dansant, et de la Grande braderie organisée en même temps que la journée du goût.

Un grand merci à la municipalité, aux employés communaux, à Carine et Didier Souchet, à toute l'équipe du Comité d'Entraide qui m'entoure et à mon bras droit Daniel Meunier.



«Regardez ce bonheur partagé !

Promenades sur nos chemins communaux, Brinon, Clémont, Chaon, Cerdon et Pierrefitte. Nous sommes heureux de marcher les jeudis, environ 7 à 8 kilomètres.

Rendez-vous à 14h, départ Parking de l'étang communal.»

CLUB CYCLISTE BRINONNAIS

L'année 2021 fût difficile pour le club avec la crise sanitaire, néanmoins le C.C.B a été présent sur la plupart des grands événements nationaux :

- Février : le National de CYCLO-CROSS, FFC (Fédération Française de cyclisme), dans les Yvelines.
- Mai : le Régional VTT, FFC, dans le Loiret, où Pierre Lanniaux décroche le titre. En féminine, Pauline Caumel monte sur la 3^{ème} marche du podium, et un Top 10 pour Christophe Lecru et Alexandre Migayron, chacun dans leur catégorie.
- Juin : la «Gravel SRAM» : 100 kms de vélo Gravel dans le Maine-et-Loire.
- Juillet : La MB Race, une course réputée pour sa dureté, support du championnat de France de VTT MARATHON, FFC, avec ses 7000 m. de dénivelé positif, en Haute Savoie.
- Septembre : «Gravel PYRENNEES» 100 kms avec 3250 m de dénivelé à Argelès-Gazost.
- Septembre, «LA TRACE VOSGIENNE », coupe de France VTT marathon, 75 kms avec 1715 m de dénivelé dans les Vosges.
- Décembre, Championnat Départemental du Cher de Cyclo-Cross, Alexandre Migayron décroche le titre, après une grosse bagarre entre les trois premiers. Chez les Féminines, Jeanne Rouillet monte sur la troisième marche du podium.

A noter : Le Gravel est une pratique du vélo qui mélange des passages sur route ainsi que sur des sentiers, des pistes et des chemins.

Elle se rapproche du cyclo-cross et s'exerce en général sur des sorties plus longues.

Nos organisations ont aussi connu un beau succès :

- Juin : la « Randonnée des Gués », avec 255 Participants.
- Juillet : la « Randonnée Nocturne », sortie club, avec casse-croûte terminant la soirée sous le lavoir de Brinon.
- Août : la « Randonnée des bords de Loire et Gourmande », avec la visite de la chocolaterie Max Vauché à Bracieux clôturant la journée.
- Octobre : organisation de notre Cyclo-Cross avec 65 participants qui ont fait le déplacement du Cher, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Yonne et de la Nièvre. En raison des travaux du centre bourg, le circuit modifié a fait l'unanimité des concurrents. Deux Brinonnais sont montés sur le podium, Yohann Chemin sur la 1^{ère} marche et Pierre Lanniaux sur la 3^{ème} marche.



Randonnée nocturne



Randonnée des Bords de Loire

La saison cyclo-cross s'annonce excellente pour le CCB, qui compte déjà un titre, plusieurs victoires et podiums.



A noter l'exploit de Yohann Chemin.

Le lundi de Toussaint, il remporte le matin cyclo-cross de Saint-Pierre des Corps (37) et l'après-midi il gagne à Morthomiers (18).

Tous les dimanches matins, nos randonneurs se retrouvent à 9h15 près de l'Eglise pour aller rouler sur Brinon et les Communes avoisinantes. Les randonnées extérieures reprennent doucement.

LA PECHE DE SOLOGNE BRINON-CLEMONT

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle association, qui commencera son activité le 1^{er} janvier prochain.

Cette association est une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) et se dénommera « La pêche de Sologne Brinon-Clémont » qui comme son nom l'indique regroupera les pêcheurs du « Gardon de Sologne » de Brinon-Sur-Sauldre et ceux de « La Brême Clémontoise » de Clémont.

Compte-tenu de la bonne entente entre nos deux associations, et devant la difficulté à mobiliser pour organiser nos manifestations, nous avons décidé de nous réunir (L'union fait la force !!!).

Bien sûr, c'est avec beaucoup de regrets que nous allons cesser l'activité du « Gardon de Sologne » créé il y a 102 ans, et nous avons une pensée pour tous ceux qui se sont investis pendant toutes ces années.

Nous maintiendrons nos différentes manifestations ainsi que l'école de pêche, ouverte aux enfants du primaire de nos deux communes.

A cause de la situation sanitaire, hormis l'ouverture de la pêche, nous n'avons organisé qu'un seul concours : la pêche aux poissons chats. Espérons que cette année soit celle de la reprise même si malheureusement à ce jour on peut en douter.

Cette année, nous avons empoissonné à hauteur de 3.000 euros : gardons et tanches dans l'étang communal, sandres et brochets dans le canal, truites dans la Sauldre.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien et son écoute, ainsi que nos vendeuses de cartes pour leur accueil et leur sourire (derrière le masque !).

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



Le Gardon de Sologne.

Le Président,
Michel Cordonnier

LE CLUB DES AINES

Le Club des Aînés de Brinon et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes malgré la morosité ambiante et espérons qu'en 2022 nous puissions voir enfin la lumière au bout du tunnel.

Le Club a repris ses activités depuis le 3 août dernier, avec beaucoup d'absents.

C'est pourquoi, nous envisageons une fusion avec le Club des Aînés de Clémont, afin de continuer à maintenir le lien avec nos aînés au sein des deux clubs. Nous en parlerons lors de notre Assemblée Générale du 20 janvier 2022.

Au mois de Janvier prochain, nous fêterons également notre centenaire, Daniel Caillot.

Bonnes Fêtes à tous et prenez soin de vous



La présidente, Ibéria Deshorties

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE BRINON - CLEMONT



Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) Brinon-Clémont, créé le 23 septembre 1993, a pour objet l'organisation et la gestion de toutes les activités scolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des deux communes, c'est-à-dire :

- L'achat des fournitures scolaires des classes primaires et maternelles : cahiers, crayons, manuels scolaires, abonnements à des livres et manuels numériques... ;
- La participation aux diverses activités scolaires : les sorties piscine à partir du cycle 2, les cadeaux de Noël aux enfants du RPI, le spectacle de Noël et le goûter de Noël, la distribution des livres en fin d'année scolaire et le goûter ; le transport pour la visite du collège aux enfants de CM2...
- La participation aux achats de matériels éducatifs : matériels sportifs et loisirs, ordinateurs, tableaux numériques et vidéoprojecteurs...

Ce SIVOS est administré et géré par un comité composé de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants élus, parmi les conseillers municipaux des communes de Brinon et Clémont.

La Présidente du SIVOS est Catherine HUPPE, adjointe déléguée aux affaires scolaires de Brinon et la vice-présidente, Marie-Christine SCHWAB, conseillère municipale de Clémont.

Les déléguées titulaires de Brinon sont Marie Petit et Sonia Chapron et pour Clémont, Clémence Roblin et Solène Laachir.



Pour 2021, le budget annuel du SIVOS s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à 24 061,84 €. Les seules recettes de ce syndicat sont les participations des deux communes, au prorata du nombre d'enfants résidants sur chacune d'entre elles.

Les investissements ne peuvent être réalisées qu'à condition de résultat comptable excédentaire en fin d'année et de subventions de l'Etat. Pour 2021, le budget en section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 8 745,38 €.

Pour cette année 2021, l'achat des vidéoprojecteurs et tableaux numériques pour les écoles élémentaires de Brinon a été financé à hauteur de 67 % dans le cadre de «L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires» - France Relance, à savoir 7 631,31 € TTC de dépenses avec les manuels numériques et 5 120 € de subventions.

Le reste a été financé par le SIVOS, avec une demande de participation pour Brinon de 1 358,17 € et pour Clémont 1 123,10 €.

En 2021, les participations globales des communes au SIVOS sont de 9 640,09 € pour Brinon et de 7 926,10 € pour Clémont.

Les écoles sont essentielles à la vie de nos villages ruraux, nous devons tout faire pour que nos enfants aient les mêmes outils pédagogiques que dans les villes plus urbaines.

Les membres du SIVOS



LES SABLÉS DE NANÇAY

J'ai été accueillie chaleureusement par un couple dynamique, entreprenant, c'est en compagnie de Benoît et Caroline que je visite la fabrique des sablés de Nançay.

Ici, l'ambiance est familiale à l'image de la fabrication "fait maison".

L'entreprise compte 11 personnes, et est dirigée par Benoît (petit-fils de Jacques Fleurier), Caroline et Claude Brulé (père de Benoît).

Le sablé est né d'une erreur de recette du jeune pâtissier, Jacques Fleurier, en 1953. Il travaille avec son père Albert dans la boulangerie familiale et doit réaliser un gâteau.

Mais il oublie un ingrédient et la pâte rate !

Plutôt que de la jeter, son père lui conseille d'en faire des petits gâteaux.

Brillante idée..... le résultat n'a pas l'air mal !

Ils décident de les offrir pour ne pas gaspiller la pâte et, devant la mine réjouie des clients, prennent la décision d'en refaire.



Aujourd'hui, ces petits gâteaux se vendent en quantité et jouissent d'une notoriété importante qui les classe directement parmi les meilleurs de la Région. Les sablés de Nançay sont inscrits à l'inventaire du Patrimoine Culinaire du Centre-Val de Loire.

Ainsi, depuis plus d'un demi-siècle, une équipe de professionnels continue à fabriquer le sablé selon la recette et la technique d'origine qui garantissent une qualité irréprochable.

Chaque jour, ce sont 50.000 sablés qui sortent du four de la fabrique familiale et artisanale, située au cœur de Nançay, où tout est fait à la main.

La nouvelle boutique est ouverte près des ateliers d'où l'on peut suivre la fabrication des sablés et trouver de nombreux produits régionaux comme les confitures de Sologne, les sirops Monin, les chocolats Mercier, les biscuits Chambord, et les produits Avon Ragobert, l'ensemble présenté avec goût dans la boutique entièrement rénovée.

Félicitations à tous et merci pour votre accueil.



La rédaction.



L'équipe de fabrication des sablés, dans les nouveaux locaux de fabrication et magasin fraîchement inaugurés.



NOTRE DOYEN

Un petit clin d'œil à notre doyen, Daniel Caillot

Notre doyen, Daniel CAILLOT, va avoir 100 ans !

Né en 1922, en région parisienne, voici quelques scènes de la vie trépidante de Daniel.

Notre centenaire fait partie du Club des aînés de Brinon-sur-Sauldre et est toujours présent lors des cérémonies du Souvenir.

A ce propos, Daniel nous bluffe à chacune de ses interventions par ses lectures sans lunettes !

Durant ses études, il travaille aux Archives Nationales du Ministère de la Guerre. Un travail difficile psychologiquement, puisqu'il s'occupe des démarches administratives pour faire rapatrier les prisonniers de guerre qui sont à l'étranger.

Gaulliste, objecteur de conscience, il sera lui aussi déporté une dizaine de mois, en 1942, au camp-usine de Berlin, à la fabrication des ailes d'avion.

Il nous raconte y avoir été battu, mais pas torturé, mais qu'en tant de guerre...

Infiltré pour la Résistance, il profite de cet emprisonnement pour lui apporter son aide.

A sa libération, lors d'une permission, il entre au sein de la Résistance de Paris, où il se fait appeler Daniel Cartier, et devient informateur.

A la fin de la guerre, il quitte son poste au Ministère, n'étant pas bien rémunéré.

Du tout au tout, il devient costumier pour le Crazy Horse Saloon.

Il partage son temps entre le Cabaret et la boutique près des Grands Boulevards.

Il se souvient des jolies danseuses aux corps de rêve, de ses rencontres avec des artistes comme Pierre Tchernia ou Louis de Funès, qu'il a habillé, lors des tournages de films.

A 55 ans, une page se tourne, et il devient employé dans un magasin d'accessoires automobiles en face de Rivoli.

A l'heure de la retraite, ils décident, avec sa femme, de s'installer à Brinon, dans la maison de ses grands-parents.

Un retour aux sources, puisqu'il venait y passer ses vacances étant jeune.



Daniel Caillot et son arrière petit fils



Le vrai faux « mariage » avec les copains

Dès lors, il s'implique dans la vie sociale du village, devient Président de plusieurs associations, dont il fait partie, et surtout de l'Amicale des Anciens Combattants.

Il fût aussi Délégué Départemental de l'Education Nationale, aux côtés de Jean Mangematin (auquel nous avons rendu hommage dans notre dernière édition)

Veuf, Daniel a eu deux enfants et quatre petits-enfants, et c'est avec le sourire qu'il participe aux actions organisées par le Club des Aînés.

Naissance

Novel PAJON

le 21/07/2021

Mariage

Manon LEBLANC et Morgan FIGUEIREDO

le 07/08/2021

Renouvellement des Vœux de Mariage

Micheline DUCLOUX et Marcel DELORME

le 03/07/2021

(Mariage le 10 juin 1961)

Décès

Gabrielle ROUSSEAU, née MAÎTRE

le 13/07/2021

Daniel VIOT

le 19/08/2021

Denise HENRY, née CASSONNET

le 01/09/2021

Jean-Louis DERRIER

le 06/09/2021

Laure PETIT

le 07/09/2021

Marie-Hélène PAUTIGNY, née ROBERT

le 05/10/2021

Marie-Thérèse LANTOINETTE, née FRANÇOIS

le 06/10/2021

Jean-Bruno BOUÉE

le 03/11/2021

Christine VAILLEND

le 24/11/2021

Mario BATISTA

le 11/12/2021

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a connu un vif succès l'été dernier et cet automne, avec jusqu'à 29 enfants inscrits pour chaque période.

Beaucoup de sorties ont été proposées pour le bonheur de tous.

Cet été, sur les 3 semaines ½ d'ouverture du centre, et avec les animateurs Sylvie, Claudine, Carla et Cécile, sur le thème « ouf ! Sortons et Profitons ! », étaient proposés : des ateliers créatifs, mais aussi chaque lundi, avec le Club de Pêche, une initiation pêche, avec beaucoup de prises, pour la joie de tous !

La ferme pédagogique « Les Tromignons » est venue nous rendre visite. Câlins et papouilles aux lapins et cochons d'Inde étaient de mise, et la fabrication de beurre était au programme pour les plus musclés.

Pour continuer sur le thème des animaux, les enfants ont pu arpenter le Zoo de Beauval, où chacun a pu observer son ou ses animaux préférés (les suricates restent les grands gagnants), avec une attraction qui a fait l'unanimité : les télécabines ! Quelle aventure !

Une journée à Ô Parc à Bannay a bien défoulé les troupes, et chaque semaine une sortie à la piscine de Dampierre en Burly était aussi au programme.

L'été fût riche en activités et sorties.



Cet automne, avec le même nombre d'enfants et sur le thème : « il pleut, il mouille, c'est la fête à la citrouille », deux sorties étaient proposées par Sylvie, Cécile et Maëlys : l'une au Domaine du Ciran, avec son parcours Halloween pour les plus braves, une initiation à la découverte de la nature, et la confection d'un mobile.

Une sortie piscine, une nouvelle fois, à Dampierre en Burly a ravi petits et grands.

Et pour conclure la semaine déjà bien remplie, les enfants, tous déguisés ont déambulé dans la Grande Rue pour le traditionnel défilé d'Halloween et sa chasse aux bonbons, celle-ci s'étant avérée très fructueuse !

Rendez-vous la semaine du 7 au 11 février 2022 pour les vacances d'hiver !



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

DE JANVIER À JUIN 2022
SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES

JANVIER

Samedi	8	Gym Tonic - Galette	Salle Jean Boinvilliers
Jeudi	20	Le Club des Aînés - Assemblée Générale + Galette	Mille-Clubs

FÉVRIER

Dimanche	6	Comité de Saint Blaise - Fête de la Saint Blaise	Salle Jean Boinvilliers
		Club Hippique de Brinon - Hunter+CSO	Club Hippique de Brinon
Dimanche	13	Brinon Badminton Club - Family Bad	Salle Jean Boinvilliers
Samedi	26	Comité d'Entraide - Concours de Belote	Salle Jean Boinvilliers

MARS

Samedi	5	Club Hippique de Brinon - CSO	Club Hippique de Brinon
Dimanche	6	Club Hippique de Brinon - CSO	Club Hippique de Brinon
		Comité des Fêtes - LOTO	Salle Jean Boinvilliers
Samedi	12	La Pêche de Sologne Brinon-Clémont - Ouverture de la Pêche de la truite	La Sauldre
Samedi	19	Les Bouffonneries - Théâtre	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche	20		
Dimanche	27	Les Amis des Chemins de Sologne - Assemblée Générale	Salle Jean Boinvilliers

AVRIL

Dimanche	3	Comité des Fêtes - Vide Poussettes	Salle Jean Boinvilliers
Samedi	9	Club Hippique de Brinon - CSO	Club Hippique de Brinon
Dimanche	10	Club Hippique de Brinon - CSO	
Dimanche	17	Comité des Fêtes - Cache-Cache à l'œuf	
Dimanche	24	Cérémonie des déportés	

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

DE JANVIER À JUIN 2022
SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES

MAI

Dimanche	8	Journée Commémorative du 8 Mai 1945	
		Club Hippique de Brinon - CSO & Dressage	Club Hippique de Brinon
Samedi	14	Brinon Badminton Club - « Bad Night »	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche	22	Gym Tonic - Randonnée Pédestre	Salle Jean Boinvilliers
		Exposition de voitures anciennes	
Samedi	29	Club Hippique de Brinon - CCE	Club Hippique de Brinon

JUIN

Dimanche	5	La Pêche de Sologne Brinon-Clémont - Fête de la Pêche	Étang Communal
Samedi	11	École de Musique d'Aubigny Sur Nère - Tout en Jazz	Préau de l'école élémentaire
Dimanche	12	Comité des Fêtes - Vide grenier	Bourg
Samedi	18	Club Hippique de Brinon - CSO	Club Hippique de Brinon
		Cérémonie Commémorative Appel du 18 juin	Jardin Anglais
Dimanche	19	Club Cycliste Brinonnais - Randonnée des Gués	Salle Jean Boinvilliers
		Club Hippique de Brinon - CSO	Club Hippique de Brinon
Samedi	25	Comité des Fêtes - Feux de la Saint Jean	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche	26	Club Modélisme Naval - Démonstration Modélisme naval	Mille-Clubs - Étang
		École de Musique - Audition de l'École de musique	Salle Jean Boinvilliers



Photos de Noa Brossier Pasquier